

13 oct 2014 -13:00

Invitation de presse: présentation du backscatter

Le mercredi 15 octobre 2014, l'Administration générale des Douanes et Accises présentera à la presse, en présence du Ministre des finances Johan Vanoverveldt, un appareil de détection avancé appelé le backscatter.

Le backscatter est un scanner mobile, monté dans une camionnette, qui fonctionne à base de rayons Röntgen. A l'aide de ce backscatter, les services douaniers pourront lutter principalement contre deux formes spécifiques de contrebande qui constituent une sérieuse menace pour le marché belge : la contrebande de cigarettes et de substances psychotropes.

Par la contrebande de cigarettes, on n'évite pas seulement à grande échelle les droits de douane, d'accises et la TVA mais on met également en danger la santé publique par la contrefaçon de grandes marques et la production des dénommés 'cheap whites' qui contiennent des substances nocives. L'année dernière, 173 millions de cigarettes ont été saisies sur le territoire belge.

Avec le backscatter, on va s'attaquer à un procédé souvent utilisé pour le trafic de cocaïne principalement, le rip-off. Ce procédé consiste dans le placement des drogues parmi les marchandises légales au lieu de provenance ou de chargement. Dans le port de destination, elles sont alors 'récupérées'.

Les particularités du backscatter en font un instrument plus adéquat, par rapport à d'autres types de scanners mobiles, pour le traitement des formes de contrebande suscitées :

- Par le biais de la technologie de backscattering spécifique, des images claires sont générées, permettant des analyses rapides.
- Le scanner est monté dans une camionnette de sorte que, grâce à sa forme compacte et à sa maniabilité, un grand nombre de conteneurs peuvent être scannés sur une courte période en des endroits - dont les terrains des terminaux à conteneurs - où l'utilisation d'autres types de scanners mobiles serait difficile, voire impossible. De plus, il suffit de passer avec cet appareil près de l'objet à scanner.
- Avec ses 2 mètres, le périmètre à prendre en considération (zone de sécurité) est plus étroit que pour les scanners mobiles classiques.
- Le backscatter est plus convivial et sollicite moins de moyens en personnel qu'un scanner traditionnel : un chauffeur et un analyste d'images suffisent.

Grâce au backscatter des contrôles plus ciblés peuvent être effectués sur la contrebande de cigarettes et le rip-off avec une plus grande fréquence. De ce fait, il est possible de traiter plus rapidement, et ainsi de permettre à l'opérateur économique de gagner du temps - important pour les produits rapidement périssables comme les fruits - et de réduire les coûts.

La presse est invitée à la présentation du backscatter le mercredi 15 octobre à partir de 10 h 30 au terminal de SEA-Invest, Vossesdijkstraat - haven 184 à 2030 Antwerpen (voir la localisation et la photo du bâtiment en annexe).

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be